Fiche mécénat

Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE

ENSEMBLE, SAUVONS LA FORÊT DE CHANTILLY

UN PROJET COLLECTIF AU LONG COURS

©Simonet

« Réinterroger ses connaissances et ses pratiques en contexte environnemental inédit : SAVOIR, FAIRE et FAIRE SAVOIR. »

La forêt de Chantilly est un des joyaux du Domaine de Chantilly, légué à l'Institut de France par le duc d'Aumale pour qu'il soit « conservé à la France ». Elle s'étend sur 6 300 Ha et bénéficie du régime forestier et de nombreux statuts de protection. Elle est le fruit de 1000 ans d'acquisitions foncières et de façonnage par des grandes familles princières (Montmorency, Condé, Aumale).

Le Chêne, au 2/3 pédonculé, compose, parmi les tilleuls, la moitié des peuplements. Notre belle forêt se meurt. Ses sols sableux, qui en font un terrain d'entrainement exceptionnel pour 2500 galopeurs qui la parcourent quotidiennement et apportent un dépaysement à ses centaines de milliers de visiteurs, constituent une réserve en eau insuffisante pour répondre aux sècheresses qui se succèdent depuis 2014. +1.5°C depuis 20 ans, du jamais vu en 9000 ans ! Nous aurons vraisemblablement le climat du val de Loire dans 20 ans et celui d'Albi dans 40 ans. Si rien n'est fait, nous n'aurons plus de forêt mais une lande broussailleuse. L'évolution est trop rapide et implique de réinterroger en urgence nos pratiques et le regard que nous posons sur l'écosystème forestier.

Dans ce contexte de crise généralisée, Chantilly présente un territoire d'expérimentation exceptionnel : son statut (ni public, ni privé), sa spécificité dans le régime forestier, sa situation géographique (45km de la capitale), sa taille représentative des forêts péri-urbaines, la renommée patrimoniale et culturelle de Chantilly et de l'Institut de France font de cette forêt un véritable « laboratoire de recherche ».

La résonnance de notre démarche, qui mobilise 40 chercheurs et développeurs forestiers figurant parmi les 13 meilleurs laboratoires français, est à même de susciter l'intérêt et la confiance et devenir un exemple qui inspirera les politiques à mener.

Depuis deux ans, un projet ambitieux d'action-recherche, impliquant 140 bénévoles aux côtés des professionnels, se déploie sur le terrain. Tous sont mus par un intérêt commun : « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly ». 300 placettes permanentes d'observation ont été mises en place, l'histoire climatique a été reconstituée jusqu'en 1680 et confortée par les archives du Château de Chantilly, 60 fosses pédologiques de plus 2 m creusées avec un échantillonnage sans précédent en Europe : sols, microorganismes, insectes de la canopée et communautés végétales sont passées au crible. Le bois ont été « carottés » pour analyse chimiques et physiques en laboratoire. On doit comprendre pourquoi et comment cette forêt meurt tout lui préparant un (ou des) avenir(s).

Front n° 1 : comprendre le dépérissement pour le prédire et rationnaliser l'action 1.4 millions d'euros

Spatialisation, grâce à de nouvelles technologies, des secteurs fragiles et des potentialités d'adaptation des écosystèmes : échographie 3D de chaque arbre grâce au LIDAR à haute définition, vectorisation des propriétés des sols mesurées par spectrométrie à infra-rouge à 100m de précision, interprétation satellitaire, restitution intégrée du diagnostic posé sur les cycles carbonés, minéraux et de l'eau des peuplements…). Évaluation des capacités de défense des chênes aux ravageurs et aux stress hydriques et thermiques par analyse génétique comparée.

L'étude des insectes qui attaquent le bois et évaluer leur réel impact technologique et économique : nos standards esthétiques et commerciaux sont peut-être à revoir !

Front n° 2 : penser une gestion durable post dépérissement 500 k€

Mise en place d'ateliers prospectifs pour définir avec les habitants et décideurs la forêt de Chantilly du futur : quels usages, quelles fonctions et quelle structuration dans l'espace ?

Aboutir à un plan d'adaptation partagé, sur la base de projections climatiques et de végétation…mais aussi d'études économiques.

Front n°3 : Plantations expérimentales (80 à 100 000 plants x 5€)

Sur 65% de la surface, soit 4 095 ha, dès que les arbres dépassent 80 ans, quel que soit le type de peuplement et le type de gestion menée, ils dépérissent.

Il est proposé, dans le cadre d'un plan de crise validé par l'administration, de mettre en place des expérimentations de nouvelles provenances et d'espèces correspondant aux climats futurs. Autant que possible, on travaillera l'ambiance végétale pour protéger le sol du vent desséchant, de la ponte des hannetons et des températures de plus de 34°C. D'expérience, 20 ans de suivi assidu sont nécessaires pour sortir des plants viables de 3 m de haut. Théoriquement, il faudrait renouveler 400 ha/an (avec toutes les incertitudes de succès) soit un effort 10 fois supérieur au rythme volontariste entrepris depuis 20 ans par l'Institut de France. Nous proposons d'emblée 4 modalités pour enclencher en douceur une transition des peuplements vers une mosaïque qui offrira autant de réponse possible au réchauffement.

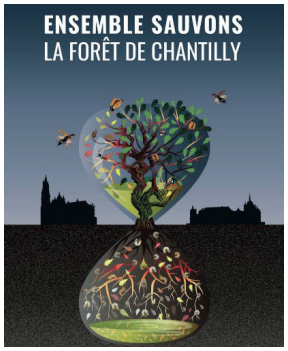

Modalité n°1 :
Au cœur de 200 ha de peuplements existant mise en place de 180 collectifs de 25 plants de 100 m² protégés de la dent des grands ongulés par de la ganivelle, soit un total de 4 500 plants : 150k€ de mise en place + 60k€ de regarnis/suivi.

Modalité n°2 :
Dans certains espaces « ruinés » par le dépérissement, sauvetage de 20ha nécessitant 150k€ /5 ans, soit 45 000 plants : réintroduction, sous l'abris d'arbres adultes survivants, de 10 plants à raison de 60 à 150 collectifs /hectare, soit 30 000 plants parmi 5 espèces différentes/an + regarnis 15 000 plants sur 5 ans + un détourage manuel des têtes des plants.

Modalité n°3 :
Plantations, dans la végétation, en plein d'ilots d'1 à 2 ha d'espèces ou provenances différentes, soit 50 000 plants/5 ans ou 30 ha/an avec protection dont reprise des plants morts soit 270k€/an + un à deux détourages dans les 5 ans soit 15k€.

Modalité n°4 :
Appréhender le potentiel évolutif de la population d'arbres cantiliens 560k€.
Expérimentation de moyens visant à limiter les obstacles au renouvellement identification de résistance aux bio agresseurs et aux sècheresses. Le recours à des produits agro pharmaceutique est à ce jour interdit ; ce qui condamne toute recherche par des laboratoire privé. Dans la descendance de la population de Chênes de Chantilly sur 40 couples d'arbres (vivant/dépérissant), identifier les résistances des plantules (issus de leur glands) et leur composante génétique aux attaques de champignons, d'insectes ravageurs et plus particulièrement aux Hannetons. Les individus les mieux adaptés pourront être identifiés et leur descendance mise en culture, voir brassés avec d'autres populations étudiées ailleurs qui pourraient être complémentaires.

Le sauvetage de la forêt de Chantilly est une œuvre enthousiasmante par ses dimensions cumulatives :
• **Écologique** : une forêt sauvée continuera de capture le CO2 et donc d'atténuer le réchauffement. Elle restera un réservoir très riche et essentiel de biodiversité.
• **Social** : la forêt de Chantilly péri-urbaine très fréquentée, toute la population environnante y sera d'autant plus attachée qu'elle aura participé à son sauvetage.
• **Patrimoniale** : la forêt de Chantilly créée et entretenue au même rythme que le Château est une composante indissociable du grand et magnifique Domaine et de ses 1000 ans d'histoire.
• **Économique** : la France comme le Domaine de Chantilly ont besoin de produire du bois, matériau renouvelable et de qualité.